



FORMATION EN PRÉSENTIEL

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ANTICHUTE

OBJECTIF

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel concerné par les travaux en hauteur, de définir une organisation du travail adaptée, puis d'utiliser les moyens de protection nécessaires.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier et d'appliquer la réglementation liée au travail en hauteur.
- Être capable de vérifier l'état de conformité du matériel.
- Être capable d'apprécier la qualité et la résistance des ancrages et amarrages
- Être capable d'identifier les mesures organisationnelles adaptées au travail à réaliser
- Être capable d'utiliser un harnais antichute en sécurité.

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne amenée à travailler en hauteur et à utiliser un harnais.

PRÉ-REQUIS

- Être reconnu apte par le médecin du travail.

Réf.	PRO-000023
Contact	0980493771 info@starter-formation.fr http://starter-formation.fr



Niveau

Niveau V



Modalité

Présentiel



Effectif par session

2 mini > 12 maxi



Durée

7 heures / 1 jours

PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

principes de prévention

- Les principes généraux de prévention
- L'évaluation des risques appliquée aux travaux en hauteur
- La documentation associée

Les mesures de sécurité organisationnelles

- La préparation du chantier
- Les mesures concernant l'utilisateur
- Les compétences des utilisateurs
- L'encadrement du chantier

Les mesures de sécurité techniques



- Le choix des équipements d'intervention
- Les équipements de protection individuelle
- La vérification et l'entretien des équipements

Les situations d'urgence

- Les conséquences d'une chute avec le port du harnais
- La conduite à tenir après une chute

PARTIE PRATIQUE | 60%

Réception et vérification du matériel nécessaire au travail en hauteur

- Prise en compte et application de l'ensemble de la documentation
- Vérification visuelle et tactile de l'état de conformité du matériel avant utilisation

Conformité d'une installation préexistante

- Vérification de la conformité et de l'adaptation du matériel installé
- Effectuer l'examen de l'état de conservation

Sécurisation d'une zone de travail

- Mise en œuvre d'une installation provisoire

Utilisation d'un harnais antichute

- Mise en œuvre du harnais et des systèmes de liaison
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux

- Les exercices pratiques seront réalisés avec les équipements des apprenants -

INTERVENANT(S)

Formateur au travail en hauteur spécialisé
en santé et sécurité

ÉVALUATION

Évaluation sommative au cours d'exercices
de mise en situation

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 12 mois, l'apprenant doit suivre une session de MAINTIEN DES CONNAISSANCES DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ANTICHUTE